

75 Millions d'Euros pour la FONCIERE PROCIVIS dédiée au Logement Intermédiaire

Les sociétés du réseau (SACICAP) créent la FONCIERE PROCIVIS.

Cette initiative s'inscrit dans un contexte du retour des investisseurs institutionnels vers le logement. Elle vise à contribuer à l'amélioration de l'offre de logements sur l'ensemble du territoire.



FONCIERE
PROCIVIS

Créée sous forme d'un Organisme de Placement Professionnel Collectif Immobilier (OPPCI) géré par la société ATREAM, la FONCIERE PROCIVIS a été agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 4 décembre 2018.

L'objectif est de mobiliser 75 Millions d'Euros à 3 ans pour financer prioritairement des opérations de logements intermédiaires réalisées par les filiales immobilières des SACICAP du réseau PROCIVIS ou par des opérateurs extérieurs.

Président du Comité d'Orientation Stratégique de la FONCIERE PROCIVIS, Yannick Borde se félicite de la mobilisation des SACICAP pour se doter de ce nouvel outil : *« Près de la moitié des SACICAP de notre réseau ont répondu présent et constituent les premiers investisseurs fondateurs de la FONCIERE PROCIVIS ce qui témoigne d'un réel dynamisme et d'une capacité collective de projection dans l'avenir. Déjà d'autres investisseurs souhaitant s'engager dans l'offre de logements intermédiaires se sont manifestés et nous avons prévu la possibilité d'ouvrir cet outil à d'autres partenaires ».*



*L'ensemble des
souscripteurs du
Réseau PROCIVIS*

Crédit PROCIVIS

A PROPOS DU RESEAU PROCIVIS - UNE OFFRE GLOBALE AU SERVICE DE L'HABITAT

PROCIVIS UES-AP (PROCIVIS Union d'économie sociale pour l'accèsion à la propriété), présidée par Yannick Borde et dont Philippe Petiot est le directeur général, représente les intérêts communs des SACICAP (Sociétés anonymes coopératives d'intérêt collectif pour l'accèsion à la propriété), notamment auprès des pouvoirs publics. Elle est membre de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH).

Dans le cadre d'une convention quinquennale signée avec l'État, le réseau PROCIVIS s'engage dans le financement de la rénovation du parc privé de logements au bénéfice de 60 000 ménages pour la période 2018-2022.

Cet accord ambitieux permettra au réseau de poursuivre et d'amplifier un modèle vertueux de financement issu de l'économie sociale et solidaire : consacrer une part significative des dividendes des SACICAP et de leurs filiales immobilières à des missions sociales réalisées sous forme de préfinancement des aides publiques et de financement du reste à charge.

Les filiales immobilières des SACICAP regroupées au sein de PROCIVIS Immobilier, présidé par Jean-Luc Ferlay et dont Philippe Petiot est le directeur général, est un réseau immobilier d'envergure nationale. Il propose aux accédants des logements abordables au travers des activités :

- de construction de maisons individuelles ;
- de promotion, d'aménagement et de lotissement ;
- de services immobiliers (syndic, gérance, transaction).

Le chiffre d'affaires 2017 du réseau immobilier des SACICAP est de 1,23 milliard d'euros (+ 19%), réalisé par 3 000 collaborateurs avec un total de 7 500 logements neufs commercialisés et de 590 000 lots gérés.



A propos d'ATREAM : www.atream.com

Pascal Savary et Grégory Soppelsa créent Atream en 2008. ATREAM est une société de gestion indépendante agréée AIFM spécialisée dans la création, la gestion de fonds immobiliers et le conseil en investissement, destinés à des investisseurs institutionnels et privés. ATREAM gère aujourd'hui 2 Milliards d'euros d'actifs immobiliers en Europe au travers de 26 véhicules d'investissement dont 7 OPCI professionnels et SCPI.

Contact Atream : Pascal Savary – pascal.savary@atream.com